DCE

1597

MAÎTRE D'OUVRAGE
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX DIRECTION DE L'IMMOBILIER
PÔLE PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT
351, Cous de la Libération – Bâtiment A32
33405 TALENCE Cedex

MAÎTRE D'ŒUVRE
VALTEÏA *Ingénierie*
52, Avenue Gustave Eiffel
33610 CANEJAN
☎ 05 56 81 35 49

BUREAU D'ÉTUDES STRUCTURE
AKILA INGENIERIE NOUVELLE AQUITAINE
4, Voie Romaine - Bâtiment B
33610 CANÉJAN
✆ 06 22 42 10 71

BUREAU DE CONTRÔLE
QUALICONSULT
4, Voie Romaine
33600 PESSAC
☎ 05 57 35 46 35

Coordonnateur SPS
SOCOTEC CONSTRUCTION
3, Impasse Henry Le Chatelier
33700 MERIGNAC
✆ 06 34 10 36 68



INSTALLATION D'UN MICRO-TOMOGRAPHE

Sur le site de L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX – CAMPUS BORDES – BÂTIMENT B10
Allée Geoffroy Saint Hilaire – 33600 PESSAC

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
LOT 03 – LOT SECOND OEUVRE

Date	Ind.	Modifications	Signature
07/04/2026	00	Première diffusion.	LG
29/04/2026	**01**	**Modifications suite à relecture MOA**	**LG**

SOMMAIRE

3- LOT SECOND OEUVRE **3**

3.1- DOCUMENTS À PRODUIRE 3

3.1.1- Dossier EXE 3

3.1.2- Planning 3

3.1.3- PPSPS 3

3.1.4- DOE Erreur ! Signet non défini.

3.2- PLÂTRERIE 4

3.2.1- Généralités 4

3.2.2- Cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature 5

3.3- MENUISERIE INTÉRIEURE 6

3.3.1- Organigramme des serrures 6

3.3.2- Blocs-portes neufs. 6

3.3.3- Signalétique 8

3.4- REVÊTEMENT DE SOL 9

3.4.1- Revêtement de sol époxydique autolissant de type Sikafloor® Multidur ES-24 EQ-4 ou techniquement équivalent. 9

3.4.2- Revêtement de sol conducteur à base de résine époxydique de type Sikafloor® MultiDur ES-56 ESD ou techniquement équivalent. 10

3.5- REVÊTEMENT MURAL 13

3.5.1- Généralités 13

3.5.2- Panneau de protection et d'habillage DECOCHOC ou techniquement équivalent 13

3.5.3- Accessoires divers 14

3.6- PEINTURE 14

3.6.1- Généralités 14

3.6.2- Travaux préparatoires 14

3.6.3- Mise en peinture 15

3.6.4- Nettoyage de livraison 16

3- LOT SECOND OEUVRE

3.1- DOCUMENTS À PRODUIRE

3.1.1- Dossier EXE

En phase de préparation des travaux, l'entreprise soumet à l'accord de la maîtrise d'œuvre et le cas échéant au contrôleur technique, en 2 exemplaires, tous les plans d'exécutions, modes opératoires et notes de calculs qui seront nécessaires.

Toute exécution prématurée, faute d'avoir en temps utile soumis ces documents et en avoir reçu l'approbation, s'effectue sous la seule responsabilité de l'entrepreneur et les modifications qui peuvent lui être demandées sont entièrement à sa charge, y compris les conséquences du retard sur le planning des travaux.

3.1.2- Planning

L'entreprise devra se conformer strictement au planning d'exécution qui lui sera fourni et indiquer toutes les contraintes imposées pour le bon fonctionnement des prestations, dès l'ouverture du chantier.

3.1.3- PPSPS

La loi fait obligation aux entreprises contractantes (l'adjudicataire, titulaires de lots, sous-traitants et entrepreneurs indépendants), d'établir et de diffuser un Plan Particulier en matière de Sécurité et de Protection de la Santé avant de débuter toute intervention sur le chantier abordant les points suivants :

- Risques générés par les autres adjudicataires sur ses propres salariés
- Risques de ses propres travaux sur ceux des autres adjudicataires, sur les salariés des autres entreprises, et sur les occupants de P.M.E.
- Des risques de ses travaux sur ses propres travailleurs

Le PPSPS sera établit par le conducteur de travaux en charge de l'opération, à partir du PGC et à l'issue de l'inspection commune.

Ce document sera adressé au CSPS. Un exemplaire du Plan Particulier est tenu en permanence à jour sur le chantier.

3.2- PLÂTRERIE

3.2.1- Généralités

Il s'agit de réaliser des travaux de plâtrerie.

L'entreprise devra se conformer aux heures qui lui seront communiquées lors de la première réunion de chantier.
Toutes les dispositions nécessaires devront être prises par l'entreprise afin de limiter les nuisances occasionnées par les travaux.

Les matériaux et équipements stockés sur le site seront sous l'unique responsabilité de l'entrepreneur qui prendra toutes les précautions nécessaires. (Protection contre le vol ou les dégradations).

3.2.1.1- Textes généraux

Les travaux de plâtrerie seront réalisés pour tout ce qui ne déroge pas aux spécifications du présent C.C.T.P suivant les clauses des normes suivantes, cette liste étant non limitative :

- NF DTU25.41 P1-1 (février 2022) : Travaux de bâtiment - Ouvrages en plaques de plâtre- Plaques à faces cartonnées - Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types (Indice de classement : P72-203-1-1)
- NF DTU25.41 P1-2 (février 2022) : Travaux de bâtiment - Ouvrages en plaques de plâtre- Plaques à faces cartonnées - Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux (CGM) (Indice de classement : P72-203-1-2)
- Normes françaises de l'AFNOR
- Les avis techniques du C.S.T.B
- Les applications techniques d'expérimentation (ATEX) du C.S.T.B

3.2.1.2- Prescriptions concernant les matériaux

Avant toutes exécutions, l'entrepreneur doit soumettre à l'approbation du Maître d'Œuvre, une documentation complète sur les matériaux proposés comprenant :
- Les caractéristiques générales et dimensionnelles
- Les fiches techniques et recommandations de mise en œuvre
- La copie de l'avis technique du C.S.T.B. Les éléments ne doivent comporter aucune défectuosité telle que fissuration, déformation, arrachement, brûlage

Les faces doivent être planes et les arêtes rectilignes, sans manque ni effet de paroi.

Les éléments doivent être posés suffisamment secs pour permettre l'application immédiate des peintures et revêtements.

Les angles rentrants ou saillants des cloisons sont réalisés par un clavetage (la finition des angles saillants est assurée par une bande armée).

Toutes précautions sont prises pour éviter les fissures : Pontage des joints entre éléments.

Désolidarisation haute et basse.

Sont dus tous les renforts et collages adéquats, nécessaires à la bonne tenue des ouvrages. Le plus grand soin est apporté aux calfeutrements autour des menuiseries et au pied des éléments de cloisons.

Les produits, matériels et procédés employés devront obligatoirement être conformes aux normes françaises en vigueur au moment de la soumission pour les produits traditionnels ou être titulaires d'un avis technique en cours de validité lors de la soumission et de la mise en œuvre. Tous les produits employés devront répondre aux normes en vigueur au moment de la soumission.

L'application de produits nouveaux non traditionnels ne sera permise qu'après essais reconnus satisfaisants et concluants par le Maître d'Œuvre.

Pour tous les produits ou complexes isolants, l'entreprise devra fournir, à l'appui de son offre, le classement ACERMI.

Après finitions, la règle de 2.00 ml de long appliquée suivant n'importe quelle direction, ne doit pas faire apparaître de flèches ni de bosses de plus de 2 mm. Dans le cas de non-conformité des ouvrages aux prescriptions, il est demandé à l'entrepreneur et à ses frais, soit la démolition et la reconstruction de ces ouvrages, soit l'exécution de tous travaux complémentaires indispensables (ponçages, ragréage...).

Les éléments de cloisons sont stockés obligatoirement, sous peine de refus, dans un endroit sec, à plat, sur un sol plan. Chaque pile est obligatoirement supportée par des cales suffisamment rapprochées pour éviter toute déformation (50 à 60 cm).

3.2.1.3- Prescriptions concernant la mise en œuvre

Le titulaire du présent lot devra, dans le cadre de ses prestations, procéder à l'implantation et au tracé préalable des cloisons sur les sols, y compris un nettoyage à l'emplacement des cloisons, si nécessaire. Il devra se conformer aux dimensions des pièces telles que représentées sur les plans. Toute erreur d'implantation ou d'équerrage constatée engage sa seule responsabilité sur les conséquences qui découleraient de ce fait. (Notamment profilés aluminium de raccordement).

L'entrepreneur devra avoir procédé sur place à la reconnaissance des supports avant l'établissement de son offre. L'entrepreneur fait son affaire de l'état des fonds et demeure seul responsable de la tenue et de l'aspect définitif. Ultérieurement, aucune réserve n'est admise.

Les stockages des matériaux seront en tous points conformes aux prescriptions des fabricants.

3.2.2- Cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature

3.2.2.1- Cloison 72/48 (Habito Hydro 13) de chez Placo ou techniquement équivalent

Fourniture et pose de cloisons de distribution de chez Placo ou techniquement équivalent.

Cloisons 72/48 - 1x Habito® Hydro 13 - 1x Habito® Hydro 13 - Stil® M 48 - 0.40 m - EI60 - 39 dB - 3.55 m - Laine minérale*

Description
La cloison Habito® est constituée de plaques Habito® très haute dureté, de 13 mm d'épaisseur, fixées à l'aide de vis Habito® sur une ossature en acier galvanisé Placostil®. Elles constituent des ouvrages offrant une très haute résistance aux chocs et une facilité d'accrochage remarquable (jusqu'à 20 kg par point de fixation avec une seule vis à bois VBA Ø5* et jusqu'à 60 kg par point de fixation sans renfort avec une cheville métallique à expansion pour vis Ø6).

Domaines d'emploi
La cloison Habito® est adaptée à la construction et à la rénovation de locaux d'habitation.

Performances

Type		72/48
Épaisseur totale de la cloison		72 mm
Nombre et type de plaques par parement	1er parement	1x Habito® Hydro 13
Isolation	2ème parement	1x Habito® Hydro 13
	Type	Laine minérale*
Ossature	Épaisseurs de laine minérale	45 mm
	Montant/Rail ou Cornière	Stil® M 48 et R 48

	Entraxe montant	0,40 m
	Montant simple ou double	Simple
	Hauteurs limites	3,55 m
Résistance au feu	Protection Incendie	EI60
Performances acoustiques	RA	39 dB
Résistance aux chocs		120J

Localisation :

- Suivant plan projet.

3.3- MENUISERIE INTÉRIEURE

3.3.1- Organigramme des serrures

Toutes les portes intérieures, seront équipées de serrures à clé avec cylindres à profil européen et seront conformes, à la demande du Maître d'Ouvrage, à l'organigramme de l'Université.

En temps voulu l'entrepreneur du présent lot se rapprochera du Maître d'Ouvrage afin de préciser aux autres entreprises concernées (serrurerie), les références des canons à commander.

Chaque porte aura une combinaison spécifique.
Toutes les serrures seront remises avec leurs clés propres en 3 exemplaires,
Pass généraux : Prévoir 5 clefs par passe général
Pass partiel : Prévoir 3 clefs par passe partiel

Les clefs comporteront une numérotation très lisible inscrite dans le métal.
Les entreprises des lots remettront en une seule fois, au Maître d'Ouvrage, toutes les clés.

La remise des clés sera consignée dans un document où les entreprises s'engagent à avoir récupéré toutes les clefs qu'elles auraient pu remettre préalablement au chantier.
Ces clés seront réunies en trousseau et mises en place sur un tableau des clés avec crochets et étiquette de repérage par le présent lot et ceux pour toutes les serrures.

Nota : La mise sur organigramme devra être réalisé en coordination avec l'entreprise de Serrurerie sous la responsabilité du présent lot.

Localisation :
Pour l'ensemble des clés du bâtiment B10.

3.3.2- Blocs-portes neufs.

Pour les blocs portes définis ci-dessous, l'entrepreneur devra la fourniture et la pose, ainsi que les équipements, quincaillerie, poignées sur rosace, fermes portes s'il y a lieu, butoirs, système de condamnation pour les sanitaires etc.…
L'ensemble de la quincaillerie sera de marque BRICARD ou équivalent.

Les huisseries seront montées à l'avancement, conformément aux prescriptions du fabricant.

Fourniture et pose de **cylindres à profil européen compris clés sur organigramme de l'Université ou serrure à condamnation (sanitaire).**

3.3.2.1- Bloc-porte à âme pleine simple vantail 93 x 204 - coupe-feu ½ H compris ferme-porte

Fourniture et pose de blocs-portes pleines neuves de chez MALERBA ou techniquement équivalent - EI 30

- Dimensions : 93 x 204.
- Vantail Bois – Épaisseur : 40 mm, finition revêtement stratifié.
- Joint d'étanchéité 3 côtés.
- Cadre pin maritime abouté 33 x 33,3.
- Âme pleine 350 Kg/m^3.

- Huisserie : Bois exotique.
- Ferrage : 3 ou 4 paumelles.
- Ferme-porte bras à coulisse - effort d'ouverture <50 N.
- Poignée double, béquilles en inox brossé.
- Serrures à clé avec cylindres à profil européen sur organigramme de l'Université.

Localisation :

Local ménage / stockage, Local informatique / TGBT.

3.3.2.2- Bloc-porte à âme pleine simple vantail 103 x 204 - coupe-feu ½ H compris ferme-porte

Fourniture et pose de blocs-portes pleines neuves de chez MALERBA ou techniquement équivalent - EI 30

- Dimensions : 103 x 204.
- Vantail Bois – Épaisseur : 40 mm, finition revêtement stratifié.
- Joint d'étanchéité 3 côtés.
- Cadre pin maritime abouté 33 x 33,3.
- Âme pleine 350 Kg/m^3.

- Huisserie : Bois exotique.
- Ferrage : 3 ou 4 paumelles.
- Ferme-porte bras à coulisse - effort d'ouverture <50 N.
- Poignée double, béquilles en inox brossé.
- Serrures à clé avec cylindres à profil européen sur organigramme de l'Université.

Localisation :

Local technique

3.3.2.3- Bloc-porte simple vantail 93 x 204, compris ferme-porte

Fourniture et pose de portes pleines neuves de chez MALERBA ou techniquement équivalent.

- Dimensions : 83 x 204
- Vantail Bois – Épaisseur : 40 mm, finition revêtement stratifié.
- Cadre pin maritime abouté 33 x 33,3.
- Âme pleine 350 Kg/m^3.

- Huisserie : Bois exotique.
- Ferrage : 3 ou 4 paumelles.
- Ferme-porte bras à coulisse - effort d'ouverture <50 N.
- Poignée double, béquilles en inox brossé.
- Serrures à clé avec cylindres à profil européen sur organigramme de l'Université ou serrure à condamnation pour le sanitaire.

Localisation :

Sanitaire, Chambre de culture

3.3.2.4- Bloc-porte deux vantaux égaux 180 x 220

Fourniture et pose d'un bloc "portes pleines neuves" à deux vantaux égaux de chez MALERBA ou techniquement équivalent.

- Dimensions :180 x 220
- Vantaux Bois – Épaisseur : 40 mm, finition revêtement stratifié.
- Cadre pin maritime abouté 33 x 33,3.
- Âme pleine 350 Kg/m3.

- Huisserie : Bois exotique.
- Ferrage : 3 ou 4 paumelles.
- Crémone pompier sur semi fixe.
- Poignée double, béquilles en inox brossé.
- Serrures à clé avec cylindres à profil européen sur organigramme de l'Université.

Localisation :
Entre sas d'entrée et pièce 1

3.3.3- Signalétique

Fourniture et pose de plaques signalétiques à coller sur les portes :

- Plaques gravées en aluminium ou en inox brossé

Localisation :
Local informatique / TGBT, Chambre de culture, Local ménage/stockage, sanitaire, local technique.

3.4- REVÊTEMENT DE SOL

Se référer au document normatif suivant : NF DTU 54.1 (revêtements de sols coulés à base de résine de synthèse).

3.4.1- Revêtement de sol époxydique autolissant de type Sikafloor® Multidur ES-24 EQ-4 ou techniquement équivalent.

Mise en œuvre d'un revêtement de sol époxydique autolissant de 4 mm de type **Sikafloor® Multidur ES-24 EQ-4 ou techniquement équivalent**.
Système esthétique, étanche aux liquides et sans joint.

Il sera destiné à la protection des sols des locaux industriels et des locaux UPEC U4P4
(Locaux à sollicitations fortes du D.T.U 54.1) notamment dans les domaines suivants :

- Hôpitaux - Salles propres
- Bureaux
- Surfaces de vente, Halls d'exposition
- Industries alimentaires
- Industries électroniques-chimiques-automobiles

Description :
Sikafloor® Multidur ES-24 EQ-4 est un système époxydique autolissant coloré dans la masse.

Identification	Produit	Nature chimique	Épaisseur mm	Kg Consommation /m²
Primaire	Sikafloor®-701	Résine Époxydique incolore	~0.3	0.3
Couche de nivellement	Sikafloor®-701 mélange 1/1 avec du Sika Quartz 0.08-0.25 mm	Résine Époxydique incolore	~2	3,2
Couche de masse	Sikafloor®-721 mélange 1/0,4 avec du Sika Quartz 0.1-0.3 mm	Résine Époxydique colorée	~2	3,3
		Épaisseur totale	~4 mm	

<u>Caractéristiques du support :</u>
Les caractéristiques du support dépendront de l'épaisseur du revêtement et de la destination du local.
Se référer aux documents normatifs suivants :

- Revêtement pour sol à trafic piéton : DTU 54.1 Revêtements de sols coulés à base de résine de synthèse.
- Revêtement pour sol industriel :
- _Cohésion d'au moins 1,5 MPa en traction directe
- _Résistance à la compression d'au moins 25 MPa
- Porosité à la goutte d'eau comprise entre 60 et 240 secondes
- Il ne doit pas y avoir de remontée d'humidité selon la norme ASTM D 4263 (test du polyane).

<u>Préparation de surface :</u>
Le support doit être propre, sain, sec et avoir subi une préparation mécanique adaptée (grenaillage, rabotage) permettant d'obtenir un état de surface rugueux et débarrassé de toute partie non ou peu adhérente, exempt de trace d'huile, de laitance, de graisse, de produit de cure et de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence.
Une aspiration soignée sera réalisée après la préparation de surface.

REVETEMENT DE SOL COULE EPOXYDIQUE 4 mm

Le revêtement sélectionné est un système de sol coulé autolissant à base de résines époxydiques sans solvant, à très faibles émissions, étanche aux liquides et sans joint d'une épaisseur de 4 mm.

Ce système bénéficie des homologations et caractéristiques suivants :

- Validation pour les locaux U4P4 (CSTB)
- Marquage CE – Déclaration des performances selon norme EN 13 813
- Marquage CE – Déclaration des performances selon norme EN 1504-2
- Usine de Production certifiée ISO 9001 et ISO 14001
- Réaction au feu Bfl-S1 selon norme EN 13501-1
- Emission Air Intérieur - Classement A+
- Emissions de COV, de substances CMR et de formaldéhyde conformes au protocole AgBB
- Salles Propres : Classe 4 (EN ISO 14644-1) et Classe -7,4 (EN ISO 14644-8).

Le système est constitué des couches suivantes :

Une ou plusieurs couches de primaire époxydique sans solvant Sikafloor®-701 à raison de 0,3 Kg/m2 par couche, selon les caractéristiques et localisation du support.
Une couche de nivellement d'environ 2 mm Sikafloor®-701 chargé jusqu'à 1/1 avec du SikaQuartz, à raison de 3,2 kg/m2.
Une couche de masse colorée d'environ 4 mm Sikafloor®-721 chargé jusqu'à 1/0,4 avec du SikaQuartz, à raison de 3,3 kg/m2.

La mise en œuvre est effectuée par une entreprise qualifiée et assurée pour ce type de travaux.

Localisation :
Ensemble des locaux à l'exception du bunker.

3.4.2- Revêtement de sol conducteur à base de résine époxydique de type Sikafloor® MultiDur ES-56 ESD ou techniquement équivalent.

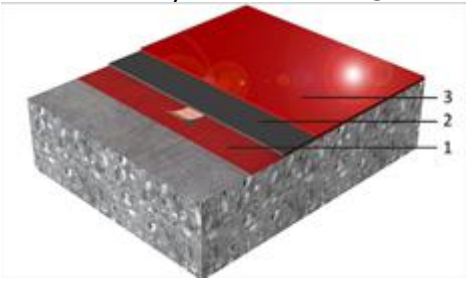
Mise en œuvre d'un revêtement de sol conducteur à base de résine époxydique de type **Sikafloor® MultiDur ES-56 ESD ou techniquement équivalent.**
C'est un revêtement de sol autolissant conducteur à base de résine époxydique.
Le système est conçu pour dissiper les charges électrostatiques (ESD) et protéger les équipements sensibles, dans les zones protégées contre les décharges électrostatiques (EPA).

Le produit sera mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant par un professionnel expérimenté.

Le système Sikafloor® MultiDur ES-56 ESD est un revêtement destiné aux locaux industriels tels que :

- L'industrie pharmaceutique
- L'industrie automobile
- L'industrie électronique et les data centers

Structure du Système Sikafloor® MultiDur ES-56 ESD



Revêtement autolissant

Couches	Produits
1- Primaire et couche de nivellement	Sikafloor®-150 Plus Sikafloor®-150 Sikafloor®-151
2- Système de connexion à la terre + primaire conducteur	Sika® Earthing Kit + Sikafloor®-220 W Conductive
3- Couche de masse	Sikafloor®-2350 ESD chargé à 1:0,2 avec Sika® Quartz 0,1-0,3 mm
4- Couche de marquage filmogène	Sikafloor®-2350 ESD non chargé

Base chimique

Produits	Nature chimique	Densité (+20°C)	Extrait sec en poids (+20°C)
Sikafloor®-150 Plus	Résine époxy incolore	1,08	~100%
Sikafloor®-150	Résine époxy incolore	1,08	~100%
Sikafloor®-151	Résine époxy incolore	1,47	~100%
Sikafloor®-220 W Conductive	Résine époxy en phase aqueuse	1,04	~44%
Sikafloor®-2350 ESD	Résine époxy colorée	1,5	~100%

Apparence Finition autolissante brillante

Couleur RAL au choix dans la gamme du fabricant

Épaisseur nominale
2,0 mm
Épaisseur du système Sikafloor MultiDur ES-56 ESD avec classement performanciel CSTB : 3,0 mm

INSTRUCTIONS POUR APPLICATION :

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Se référer au document normatif suivant : NF DTU 54.1 (revêtements de sols coulés à base de résine de synthèse).

Le support doit posséder les résistances mécaniques minimales suivantes :
- Cohésion d'au moins 1,5 MPa en traction directe
- Résistance à la compression d'au moins 25 MPa
- Porosité à la goutte d'eau comprise entre 60 et 120 secondes

Le support doit être propre, sain, sec et avoir subi une préparation mécanique adaptée (grenaillage) permettant d'obtenir un état de surface rugueux et débarrassé de toute partie non ou peu adhérente, exempt de trace d'huile, de laitance, de graisse, de produit de cure et de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence.
Une aspiration soignée sera réalisée après la préparation de surface.

APPLICATION :

MESURES DE LA CONDUCTIVITÉ ESD
Nombre de mesures de conductivité à effectuer :

Surface réalisée	Nombre de mesures
< 10 m²	6
≥ 10 m² et < 100 m²	10 à 20
≥ 100 m² et < 1000 m²	50
≥ 1000 m² et < 5000 m²	100

Si les valeurs mesurées ne correspondent pas aux valeurs spécifiées, procéder à une mesure supplémentaire dans un rayon de 30 cm autour de la première mesure. Si la valeur de la nouvelle mesure correspond aux spécifications, la mesure originale peut être ignorée, sinon répéter la mesure décrite ci-dessus jusqu'à ce que le respect des exigences ait été vérifié. Si les exigences ne peuvent pas être vérifiées, contacter Sika France S.A.S.

POINTS DE MISE À LA TERRE
Si le système de connexion à la terre Sikafloor® Earthing Kit est utilisé, les instructions de pose doivent être suivies scrupuleusement.
Le Sikafloor® Earthing Kit doit être relié à la terre par un électricien suivant les réglementations en vigueur.
Nombre de points de mise à la terre : Au minimum 2 mises à la terre par local. Le nombre optimal est basé sur les conditions locales et devra être précisé sur des plans ou tout autre document contractuel.

Localisation :
Bunker.

3.5- REVÊTEMENT MURAL

Les peintures et revêtements muraux collés - En intérieur - En application des DTU 59.1 et 59.4

3.5.1- Généralités

L'entrepreneur devra avoir procédé sur place à la reconnaissance de l'ensemble des supports avant l'établissement de son offre ; Tous les travaux préparatoires nécessaires pour obtenir les états de finition prescrits, sont réputés être compris dans les prix du marché.

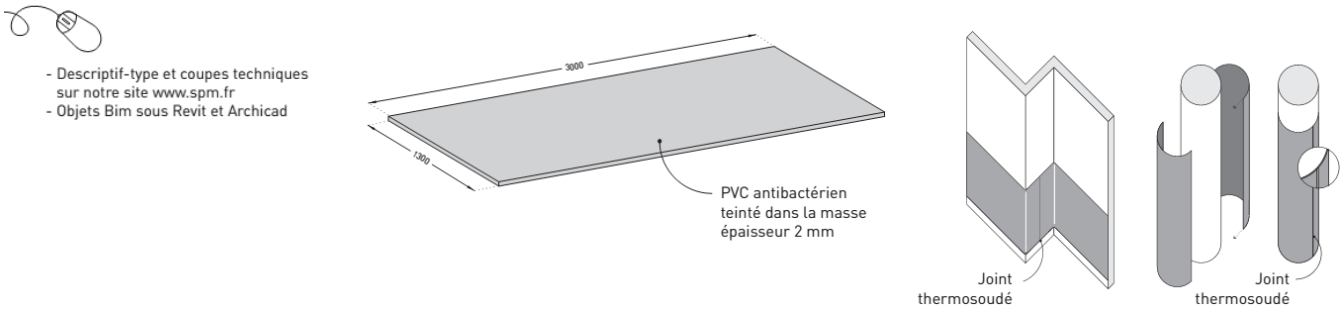
L'entrepreneur devra tenir compte lors du choix des produits, de la nature des supports et du type de la peinture existante (s'il y a lieu), pour éviter toute incompatibilité.

3.5.2- Panneau de protection et d'habillage DECOCHOC ou techniquement équivalent

Fourniture et pose de panneaux de protection et d'habillage de **type Decochoc de SPM ou techniquement équivalent.**

- Description: fourniture et pose de panneaux de protection et d'habillage (de type Decochoc de SPM) en PVC rigide antibactérien, classé M1 (Bs2d0) et coloré dans la masse. Sa surface est légèrement grainée (de type "Optimixt" de SPM). Sa longueur est de 3 m, sa largeur de 1,30 m et son épaisseur de 2 mm.
- Le niveau de décontamination atteint doit permettre l'utilisation du panneau dans les zones les plus sensibles en terme infectieux (Secteur IV selon l'Institut Pasteur). La résistance du panneau aux produits chimiques et aux tâches doit avoir été prouvée selon la norme ISO 26987 sur les produits de nettoyage usuels. L'aptitude à la décontamination nucléaire selon la norme ISO 8690 doit être excellente.
- Environnement : sa formulation est exempte de métaux lourds y compris de plomb et d'étain (valeurs négligeables inférieures à 50 ppm), ainsi que de CMR1 et CMR2 permettant de recycler 100 % des déchets et de répondre à 7 cibles de la démarche HQE. La stabilisation thermique est réalisée au calcium - zinc. Le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur a été testé (inférieur à 15µg/m3) selon la norme ISO 16000-6 et est très faible (A+) selon le décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 et l'arrêté d'application du 19 avril 2011. 100 % du produit est recyclable.
- Coloris : au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.
- Mode de pose : par encollage suivant prescription du fabricant.

**Grain « Optimixt » : alliance optimale de la résistance aux rayures, de l'hygiène et de l'esthétique.*



Localisation :

Suivant plan des revêtements :

- *En allège - hauteur 1,30 m, dans Sas d'entrée, Local ménage/Stockage, Sanitaire, Pièce 1 - Coloris au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.*
- *Toute hauteur dans la Chambre de Culture - Coloris blanc.*

3.5.3- Accessoires divers

3.5.3.1- Miroirs

Fourniture et pose d'un miroir au-dessus du lave-mains.
Dimensions 80 x 100 cm Ht.

Localisation :
Sanitaire

3.6- PEINTURE

3.6.1- Généralités

- NF DTU59.1 P1-1 (juin 2013) : Travaux de bâtiment - Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais - Partie 1-1 : Cahier des clauses techniques types (Indice de classement : P74-201-1-1)
- NF DTU59.1 P1-2 (juin 2013) : Travaux de bâtiment - Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais - Partie 1-2 : Critères généraux de choix des matériaux (Indice de classement : P74-201-1-2)

L'entrepreneur devra avoir procédé sur place à la reconnaissance de l'ensemble des supports avant l'établissement de son offre ; Tous les travaux préparatoires nécessaires pour obtenir les états de finition prescrits, sont réputés être compris dans les prix du marché.

L'entrepreneur devra tenir compte lors du choix des produits, de la nature des supports et du type de la peinture existante (s'il y a lieu), pour éviter toute incompatibilité.

3.6.2- Travaux préparatoires

3.6.2.1- Préparation des murs à peindre

Les travaux ne peuvent en aucun cas se substituer à des opérations qui se révéleraient nécessaires à la remise en état des subjectiles non conformes aux prescriptions des DTU.
Ils comprennent notamment selon la nature du subjectile :

- Le ponçage à sec ;
- L'époussetage ;

Localisation :
Ensemble des murs et cloisons à peindre suivant plan.

3.6.2.2- Préparation des ouvrages métalliques

Les travaux préparatoires seront conformes au D.T.U. 59.1 : Peinture – Travaux de peinture des bâtiments.
Une couche d'impression à base de primaire glycérophtalique à séchage rapide, modifié, pigmenté au phosphate de zinc, Famille 1 Classe 4a, type FREITAMETAL EXPERT des Ets. SEIGNEURIE ou équivalent

Localisation :
Ensemble des canalisations apparentes.
Éléments de structure métallique apparents.

3.6.2.3- Préparation des ouvrages bois

Les travaux préparatoires seront conformes au D.T.U. 59.1 : Peinture – Travaux de peinture des bâtiments.

- Ponçage léger, dépoussiérage.
- 1 couche d'impression.
-

Localisation :
Huisseries de portes pour l'ensemble des locaux.

3.6.3- Mise en peinture

3.6.3.1- Peinture acrylique sur murs

Finition B au sens du DTU n°59.1.

EVOLUTEX VELOURS Peinture veloutée pour murs (NF Environnement et A+) et anti-moisissures ou techniquement équivalent.

Application de peinture à base de résines alkydes en émulsion et acrylique en phase aqueuse finition velours du type EVOLUTEX VELOURS (NF Environnement et A+)) de SEIGNEURIE.

Il sera prévu la reprise des supports par les travaux préparatoires mentionnés en article C.

- 1 couche d'impression type MUROPRIM (NF Environnement et A+). Teneur en COV 1g/l suivant la norme n° 2004/42/CE catégorie A/g : valeur limite 30g/l (2010).
- 2 couches de peinture type EVOLUTEX VELOURS (NF Environnement et A+) de SEIGNEURIE. Teneur en COV 5g/l suivant la norme n° 2004/42/CE catégorie A/a : valeur limite
- 30g/l (2010), Rah suivant norme NF EN 13300 : classe 2, brillant spéculaire 8% sous 60° d'angle. Éligible aux certifications : LEED, HQE, BREEAM. Protection du film de peinture contre les moisissures.

Localisation :
Ensemble des murs et cloisons suivant plan.

3.6.3.2- Peinture sur ouvrages métal et autres

PREMIOR SATIN Peinture acrylique pour ouvrages métalliques intérieurs (A+)

Application de peinture laque à base d'une dispersion polyuréthane acrylique en phase aqueuse fi-nition sa-ti-née ou brillant. Haute résistance à la salissure et les traces de mains - Technologie BRS
Il sera prévu la reprise des supports par les travaux préparatoires mentionnés en article C.

- Application d'un primaire antirouille à base de résine alkyde type FREITAMETAL de SEIGNEURIE A+ ou similaire. Teneur en COV 382g/l suivant la norme n° 2004/42/CE catégorie A/i: valeur limite 500g/l (2010).
- 2 couches de peinture laque à base d'une dispersion polyuréthane acrylique en phase aqueuse finition satinée ou brillant du type PREMIOR SATIN Bs 35% ou BRILLANT Bs 80% de SEIGNEURIE ou similaire. A+. Teneur en CO 90g/l suivant la norme n° 2004/42/CE catégorie A/d: valeur limite 130g/l (2010) ; Rah suivant norme NF EN 13300 : classe 1.

Localisation :
Ensemble des canalisations apparentes.
Éléments de structure métallique apparents.

3.6.3.3- Peinture sur support bois

Finition A au sens du DTU n°59.1.

Peinture microporeuse satinée pour bois (NF Environnement)
Application de peinture microporeuse satinée à base de résine acrylique en dispersion aqueuse. Il se-ra pré-vu la re-pri-se des sup-ports par les travaux préparatoires mentionnés en article C.

- 1 couche d'impression TEXWOOD de SEIGNEURIE ou équivalent
- 2 couches de peinture type TEXWOOD de SEIGNEURIE ou similaire (NF Environnement). Teneur en COV 128 g/l suivant la norme n° 2004/42/CE catégorie A/d : valeur limite 130g/l (2010), teinte au choix du Maître d'œuvre.

Localisation :
Pour l'ensemble des huisseries de portes

3.6.4- Nettoyage de livraison

La prestation du présent corps d'état comprendra les travaux de « Nettoyage de réception », compris toutes sujétions d'exécution et de finition nécessaires au parfait achèvement des ouvrages suivant les règles de l'art.

Les produits employés pour le nettoyage, les procédés mis en œuvre, devront être appropriés afin de ne pas provoquer l'altération des matériaux eux-mêmes ou de leur état de surface.

L'entrepreneur devra requérir en temps utile auprès des entreprises chargées des divers travaux, toutes indications utiles concernant les produits et procédés de nettoyage compatibles avec leurs ouvrages.

Il sera utilisé de préférence des produits de nettoyage, de qualité détergent / désinfectant.

Les nettoyages des sols ne pourront être exécutés de jour qu'à la condition expresse que l'entrepreneur soit seul sur les lieux. Dans le cas contraire, les travaux seront exécutés de nuit et toutes précautions seront prises pour éviter que le liquide décapant soit transporté par les allées et venues des ouvriers. En tout état de cause, l'entrepreneur sera responsable des dégâts qui pourraient être causés par les ingrédients pour ce nettoyage.

Les nettoyages des miroirs doivent être exécutés avec soin de façon à ne pas rayer les surfaces.

Prestation complète pour une livraison des locaux prêts à l'emploi. Cette prestation comprend notamment :

- Dépoussiérage et nettoyage de toutes les surfaces verticales.
- Nettoyage des parements des portes, y compris dépoussiérage du chant supérieur,
- Dépoussiérage des appareils d'éclairage et accessoires, tels qu'interrupteurs, prises, etc.,
- Nettoyage de la quincaillerie : boutons de portes, béquilles, etc.,
- Nettoyage soignée des revêtements muraux,
- Nettoyage par aspiration des poussières sur le sol.
- Lavage des sols.

Localisation :
Pour l'ensemble de la zone concernée par les travaux.